

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DE LA VILLE D'ÉCULLY**

**N°2022-096**

**SÉANCE DU 15 DECEMBRE 2022**

**Date de convocation du conseil municipal : 6 Décembre 2022**

**Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 33**

**PRÉSIDENT :** Monsieur Sébastien MICHEL

**SECRÉTAIRE ÉLU :** Monsieur Jean-José GARCIA

**Membres présents :** M. Sébastien MICHEL (maire) ; Mme Agnès GARDON-CHEMAIN (adjointe) ; M. Loïc ALIRAND ; Mme Nathalie BRUNEAU (adjointe) ; M. Raphaël BERGER (adjoint) ; M. Jean-Jacques MARGAINE (adjoint) ; Mme Brigitte RAMOND (adjointe) ; M. Christophe MOREL-JOURNEL (adjoint) ; Mme Denise MAIGRE (adjointe) ; M. Jean-José GARCIA ; M. Pierre POINSOT ; M. Jean-Philippe CORDIN ; Mme Martine BIARD ; Mme Laure DESCHAMPS ; M. Damien CADE ; Mme Géraldine BALLIGAND ; Mme Christelle GERIN-EPELY ; Mme Olivia ROBERT ; M. Jacques CHEVALEYRE ; M. Vincent FRIDRICI ; M. Damien JACQUEMONT ; M. Claude LARDY ; Mme Florence ASTI-LAPPERRIÈRE ; Mme Patricia GARCIA ; M. Jérôme FRANÇOIS.

**Membres absents ayant donné pouvoir :** Mme Emilie ESCOFFIER-CABY (adjointe) donne pouvoir à Mme Denise MAIGRE (adjointe) ; M. Emile COHEN donne pouvoir à M. Christophe MOREL-JOURNEL (adjoint) ; M. Jean-Pierre MANIGLIER donne pouvoir à M. Jean-José GARCIA ; Mme Nicole BRIAND donne pouvoir à M. Pierre POINSOT ; Mme Isabelle BUSQUET donne pouvoir à Mme Nathalie BRUNEAU (adjointe) ; Mme Marie-Agnès CHALANCON-FERNANDES donne pouvoir à Mme Agnès GARDON-CHEMAIN (adjointe) ; M. Thibaut LE NORMAND donne pouvoir à M. Jacques CHEVALEYRE.

**Membre absent :** M. Nicolas de GARILHE.

**Nombre de présents : 25**

**Nombre de pouvoirs : 7**

**Nombre de votants : 32**

**OBJET** DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL 2023 – DEPLOIEMENT DU CHAUFFAGE URBAIN (TRANCHE 1)

La dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL), créée en 2016, a pour objectif d'apporter un soutien aux communes et à leurs groupements dans leurs projets d'investissement.

Pour être éligibles à la DSIL, les demandes de subventions doivent s'inscrire dans l'une des thématiques suivantes :

- Développement écologique des territoires, qualité du cadre de vie, rénovation énergétique, développement des énergies renouvelables ;
- Mise aux normes et sécurisation des équipements publics ;
- Développement d'infrastructures en faveur de la mobilité du quotidien et d'infrastructures en faveur de la construction de logements ou du désenclavement ;
- Développement du numérique et de la téléphonie mobile ;
- Création, transformation et rénovation des équipements scolaires ;
- Réalisation d'hébergements et d'équipements publics rendus nécessaires par l'accroissement du nombre d'habitant.

Le projet déploiement du chauffage urbain correspond à la première thématique ci-dessus, c'est pourquoi il est proposé de le soumettre à cette demande de subvention pour la première tranche de sites suivants :

- Groupe scolaire des Cerisiers
- Ecole de musique, RAM des Oursons des chênes et Centre Culturel
- Piscine Municipale
- Groupe scolaire du Centre
- Espace Ecully
- Maison des Sports

	Montant (€)
Coût total de l'opération (tranche 1) HT	833 333,33
Coût total de l'opération (tranche 1) TTC	1 000 000
Subvention demandée DSIL 2023 (60% du montant HT)	500 000
Reste à charge ville TTC	500 000

La Commission Transition Ecologique – Mobilité - Innovation réunie le 29 novembre 2022, entendue ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
Après avoir délibéré,

A l'unanimité, par 32 voix pour.

- Approuve le projet de déploiement de chauffage urbain sur les établissements communaux ;
- Autorise le maire à solliciter l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2023 ;
- Autorise le maire à solliciter d'autres co-financements le cas-échéant ;
- Autorise le Maire à signer tous document relatif à l'exécution de la délibération ;
- Dit que les subventions accordées seront imputées sur le chapitre 13, subvention d'investissement.

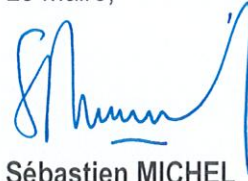
Ainsi délibéré,  
A Écully, le 15 décembre 2022

Le secrétaire,



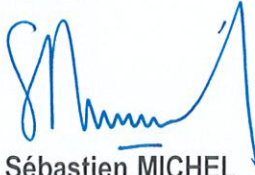
**Jean-José GARCIA**

Le maire,



**Sébastien MICHEL**

Certifié exécutoire le 16 DEC. 2022  
Le maire



**Sébastien MICHEL**

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2023 - déploiement du chauffage urbain - tranche 1

---

**Date de transmission de l'acte :** 16/12/2022

**Date de réception de l'accusé de réception :** 16/12/2022

---

**Numéro de l'acte :** 2022-096 ( voir l'acte associé )

**Identifiant unique de l'acte :** 069-216900811-20221215-2022-096-DE

---

**Date de décision :** 15/12/2022

**Acte transmis par :** Caroline CHER

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.5. Subventions  
7.5.1. Demandes de subventions